Image not found or type unknown

charges locatives / surface appartement

Par **DURAND**, le **26/01/2009** à **13:21**

J'ai hérité d'un appartement de 10 m² dans un immeuble de 5 logements. 3 logements d'une superfice de 130 m² envrion appartienent à un propriétaire qui paye 60 % des charges, un autre propriétaire a appartement de 60 m² et paye 20 % de charges, et moi j'ai un appartement de 10 m² et je paye également 20 % des charges. Cela est indiqué dans l'acte d'acquisition que mes parents avaient signé dans les années 1980. Cependant, je trouve anormal de payer 20 % de charges alors que mon appartement représente une toute petite partie de la surface totale de l'immeuble. Ai-je un recours ?
Pour info, il y a simplement un syndic bénévole.
Merci de me retourner une réponse sur mon adresse mail.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés